

INSTITUTION D'UN CENTRE DE GESTION AGREE AUPRES DU FIVMPAMA



1. Contexte :

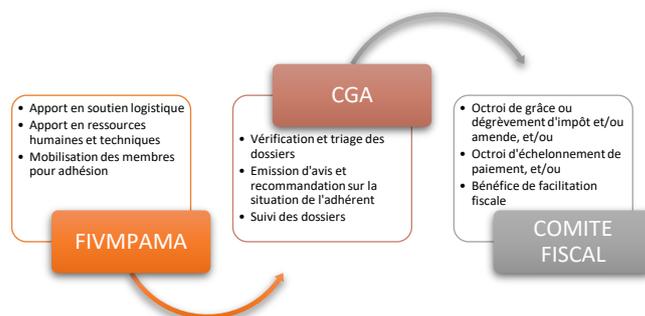
Les PME/ PMI, constituant l'essentiel du tissu économique de Madagascar ont connu une baisse de chiffre d'affaires. Des secteurs d'activités directement touchés par les mesures de gestion de la pandémie ont enregistré un arrêt brutal (hôtelleries, restaurations, industrie du divertissement, les transports, ...) tandis que les autres secteurs d'activités qui ont pu enregistrer une dynamique positive sont eux soumis à une forte inflation et la hausse des coûts des facteurs qui sont d'ordre structurel et infrastructurel (énergie, communication et logistique).

La protection de l'emploi pour certaines entreprises qui rencontrent des difficultés de trésorerie, s'avère particulièrement difficile mais on s'accorde à dire que les chefs d'entreprise ont mobilisé leurs ressources pour maintenir la stabilité sociale en vue de la relance économique. Cependant, aucune stratégie ou plan d'action n'a pu être arrêté pour soutenir les entreprises qui n'ont à ce jour bénéficié que de report d'échéance de paiement.

Le FIVMPAMA a initié depuis 2 ans la mise d'un business center afin d'appuyer la création d'entreprise et pour assister ses membres en matière de formalisation, d'accès aux marchés et aux financements et les accompagner dans le cadre de développement et d'extension d'activités. Le projet a fait face aux aléas causés par pandémie et alors que le FIVMPAMA a toujours souhaité une amnistie fiscale, l'ensemble du secteur privé a subi en fin d'année 2021 une vague de contrôle fiscal qui a récemment conduit à la grogne quant à la pression inopportune de l'Administration fiscale sur ces derniers.

2. Objectif :

Aussi, dans une optique de relance et de préservation du tissu économique formel à travers le partenariat public privé efficace, le FIVMPAMA prévoit de réajuster son programme de mise en place d'un business center en y intégrant un volet instituant un Centre de Gestion Agréé (CGA) dédié à ses membres.



Le CGA est une association à but non lucratif agréée par l'Administration Fiscale qui a pour mission d'effectuer un constat sur les anomalies en matière de gestion comptable et accompagner ses adhérents dans les démarches fiscales en vue de la régularisation de leur situation.

3. Plan d'action :

Concurrentement avec le Business Center, le Centre de Gestion Agréé pourra accompagner et d'informer en permanence ses adhérents, organiser des formations et des réunions d'information, étudier et mettre en place les plans de redressement et de financement.

Parmi les attributions du Centre de Gestion Agréé propose plusieurs services et veille à la conformité des déclarations fiscales de ses adhérents. Il produit pour chacun :

- Une attestation d'adhésion destinée à l'Administration Fiscale
- Un dossier d'évaluation, de gestion et de prévention des risques économiques et financiers
- Un compte rendu de mission

FIVMPAMA	CGA	COMITE FISCAL
<ul style="list-style-type: none"> •Consultant juridique •Consultant finance •Consultant technique 	<ul style="list-style-type: none"> •Représentant de l'ordre des Experts comptable •Représentant de l'Administration fiscale •Représentant du Groupement 	<ul style="list-style-type: none"> •Représentant de l'Administration fiscale •Représentant du groupement •Représentant de tutelle technique